

Introduction

Ce livre donne la parole à des individus qui ont souhaité la paix durable et œuvré pour son établissement au début du XX^e siècle. Il se fonde sur la contribution de Français, de Britanniques et d'Américains à l'effort de renouvellement des relations internationales après la Première Guerre mondiale. Sans sous-estimer l'importance des faits politiques et diplomatiques, j'ai voulu aborder cette période-clé comme celle d'une réflexion sans précédent sur la paix et sur les moyens d'y parvenir, et dont l'impulsion, en partie, est donnée et alimentée par la population, par des particuliers. L'expression *paix durable* qui figure dans le titre, certes anachronique, a été préférée, à celles plus courantes à l'époque de *paix permanente* ou *paix perpétuelle*, parce qu'elle apparaissait plus proche du sentiment profond qui les anime : ce qui est durable est susceptible de se maintenir tout en conservant un caractère temporaire. Les auteurs dont les écrits ont été analysés ici, en effet, n'ont pas la prétention de croire que les propositions de paix qu'ils exposent puisse rendre la paix permanente ou perpétuelle. Pour eux, la guerre est un problème sans solution tranchée, auquel il existe, au mieux, des palliatifs, la quête de la paix réactualisant à sa façon le mythe de Sisyphe¹.

I. La Grande Guerre et la paix durable : l'émergence d'une opinion

La remise en cause de l'ordre international a commencé avant même le début de la Première Guerre mondiale, devant la crainte que la course aux armements et les alliances ne mènent à une nouvelle crise que la diplomatie serait impuissante à juguler. Les milieux socialistes si justement décrits par Roger Martin du Gard², tout comme certains cercles libéraux, avaient engagé une interrogation sur les moyens de prévenir un conflit généralisé. La guerre, déclarée en août 1914 et que l'on prédisait courte, confirme, au fur et à mesure qu'elle s'enlise, les dires des Cassandre. Peu après la fin de la guerre de mouvement et la stabilisation des fronts, les tranchées, les offensives impossibles et désastreuses, la violence des combats, les nouvelles armes, transforment ce conflit en une guerre inédite, une guerre totale.

Dès lors, les populations impliquées dans le conflit ressentent cruellement

¹ Simone Goyard-Fabre, *La construction de la paix, ou le travail de Sisyphe*, Paris, Vrin, 1994, 277 pages.

² Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1957. (Coll. « La Pléiade »)

l'urgence du changement. Certains accusent le complexe réseau d'alliances entre Etats d'avoir favorisé la course aux armements depuis la fin du XIX^e siècle et d'être à l'origine de cette marche inexorable vers la guerre. Bien que les Etats aient le choix ultime de respecter ou non leurs alliances, la pratique des ententes militaires entre deux ou plusieurs Etats, souvent secrètes, représente désormais l'infamie qu'il faut combattre. D'autres voient dans le choc des impérialismes la cause de tous ces maux. D'autres enfin, l'interprètent comme le « premier grand conflit mondial entre l'idéal démocratique et celui de l'autocratie »³.

Pour les puissances de l'Entente et les Etats-Unis, le défi, une fois la victoire assurée, sera immense. A court terme, il s'agit de mettre un terme officiel à la guerre et conclure par traité la paix. A plus long terme, il faudra satisfaire l'irréfragable besoin de sécurité de la population en faisant de la paix autre chose qu'une trêve entre belligérants. C'est dans ce contexte unique que s'inscrit l'effort de renouvellement des relations internationales : puisqu'il est inconcevable de revenir à la situation *ante bellum*, les vainqueurs devront proposer une nouvelle vision des relations entre les Etats. On leur demande, en somme, de faire table rase du passé.

Depuis le début de la guerre, les trois grandes puissances sont les témoins d'un engouement de la population pour tout ce qui touche aux affaires internationales. Les citoyens s'interrogent sur le sort du monde et il n'est pas exagéré de voir cet effort de réflexion comme un jalon historique, en ce qu'il atteste de l'évolution du rapport des citoyens face à la politique. Jürgen Habermas a vu dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles l'émergence d'un espace public de discussion sur la politique⁴ ; au regard du vif intérêt *populaire* pour les questions de paix et de relations internationales au cœur de la Grande Guerre, on peut avancer que cet espace public a, pour la première fois, débordé du cadre national. Peut-être trouvons-nous là l'embryon de société civile internationale que le philosophe allemand appelle aujourd'hui encore de ses vœux pour sortir de l'impasse État-nation/gouvernement mondial⁵.

Mais si la paix devient un sujet populaire, c'est aussi grâce aux hommes politiques, au premier chef le président américain Wilson. Les dirigeants des grandes puissances ne cessent, la guerre durant, de faire l'éloge de la nouvelle force de l'opinion publique et de son rôle central dans l'établissement d'une véritable paix. Bien entendu, ce discours relève davantage de la rhétorique destinée à soutenir l'effort de guerre que de la ferme conviction. Mais les appels politiques en faveur d'une organisation internationale vouée à la paix

³ Jean Lhomme (pseudonyme), *En 1916 : une Europe rénovée, la Charte des Nations*, Paris, Éditions Delandre, 1915, p. 84.

⁴ Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1993 [1962], 324 pages.

⁵ Jürgen Habermas, *Après l'État-nation : une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000, 149 pages.

interpellent les particuliers sensibles à ces questions qui se sentent, dès lors investis d'une mission : échafauder la structure la plus apte à assurer l'évolution pacifique des relations internationales. Par le fait même, ils s'immiscent, eux simples citoyens, dans les affaires internationales, domaine jusqu'alors restreint aux cénacles politiques et diplomatiques. Comme l'a montré Sandi E. Cooper dans sa magistrale étude sur le pacifisme européen au XIX^{ème} siècle⁶, l'origine de cette « immixtion citoyenne » est antérieure à la Grande Guerre mais il sera démontré dans cet ouvrage que le premier conflit mondial, grâce au double effet de la mobilisation en vue de la victoire et du discours nouveau sur la démocratisation de la vie politique, a offert aux particuliers une occasion inédite pour investir le domaine des relations internationales. Or, ne possédant aucun des leviers du pouvoir, le citoyen n'a pas d'autre moyen de faire avancer ses idées qu'en les diffusant publiquement. Ce geste individuel, forcément limité et, par conséquent à faible impact, s'insère cependant dans un dessein beaucoup plus vaste qui, compte tenu de l'ampleur de la catastrophe qui s'abat sur l'Europe, nécessite une mobilisation d'une nature nouvelle, non pas pour la guerre mais pour la paix :

*Les problèmes [de la paix] sont nombreux mais ils ne sont insurmontables, déclare à ce sujet l'architecte britannique Raymond Unwin en 1915. Voilà une tâche à laquelle nous devons tous nous attaquer : non seulement l'énergie des meilleurs d'entre nous doit y être engagée, non seulement doit-on mobiliser à cet effet l'intellectuel, l'homme d'affaires, l'historien, le juriste, l'économiste, le spécialiste des questions diplomatiques ; nous avons aussi besoin de cette profonde connaissance de la nature humaine et des aspirations nationales que l'on ne trouve qu'après de monsieur et madame tout-le-monde.*⁷

La conséquence directe de cette mobilisation d'un genre nouveau est la publication de centaines de mémoires sur la guerre – à propos de ses origines, son déroulement, ses implications sociales, économiques, philosophiques, ses conséquences et sa *terminaison*, pour employer le langage de l'époque. Parmi ces mémoires se trouvent également des projets de paix durable se rapportant à l'après-guerre, sur lesquels se repose le présent ouvrage. Les auteurs estiment qu'une tribune leur est offerte et que le sacrifice du peuple à la guerre vaut bien qu'on lui prête parole. Chacun a sa chance de présenter aux autres sa solution de paix durable. Chacun espère que son texte sera lu par les représentants politiques – on leur en fait parvenir des copies –, voire même qu'il jouera un rôle dans les négociations de paix.

⁶ Sandi E. Cooper, *Patriotic Pacifism. Waging War on War in Europe, 1815-1914*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1991, 336 pages.

⁷ Raymond Unwin, *The War and What After ?*, Letchworth, Garden City Press, 1915, p. 32-33. Pour faciliter la lecture, les citations en anglais ont été traduites par l'auteur.

C'est à ce formidable effort de réflexion en commun que rend hommage ce livre.

II. Sur les sources

Ainsi, des centaines de textes ont été publiés entre 1914 et 1918 sur les problèmes soulevés par la guerre et sur les questions de paix, chez les belligérants comme chez les neutres. Pour ne pas être submergé par un ensemble trop vaste de documents et se cantonner par conséquent à une analyse superficielle, plusieurs choix ont permis de construire un corpus de publications aux thématiques relativement homogènes tout en étant révélateur de tendances fortes au sein du milieu des promoteurs de la paix durable.

Pour mener à bien cette recherche, j'ai recueilli 212 publications, rédigées entre 1914 et 1919, triées en fonction de leur contenu, et qui ont formé mon corpus de base. Certains documents – que j'ai appelé de catégorie 1 (37 titres) – contiennent un schéma précis d'organisation d'après-guerre, parfois même un projet de constitution destiné à garantir durablement la paix. D'autres – catégorie 2 (122 titres) – des analyses de la situation mondiale, contenant des propositions claires sur l'avenir des relations internationales et de la paix, mais sans que cela soit accompagné d'un schéma d'organisation internationale ou d'une constitution. Ces publications, comme on le voit, constituent plus de la moitié du corpus. Un troisième groupe – catégorie 3 (53 titres) – comprend quant à lui, les publications qui abordent d'une façon plus générale les problèmes de la paix et de la guerre. L'essentiel de l'analyse porte sur les deux premières catégories, des références aux titres qui constituent la troisième permettant d'éclairer davantage le propos. Les titres présentés en bibliographie sont divisés en conséquence entre les projets de catégorie 1 et 2, ceux de catégorie 3 et les autres publications contemporaines de la guerre consultées à l'occasion de cette recherche.

On peut diviser en deux camps les tenants de la paix mondiale : les *pacifistes* au sens strict et ceux qui fondent leur réflexion sur une approche plus juridico-légale⁸. Dans cet ouvrage j'ai choisi de limiter mon analyse aux documents abordant le problème de la paix durable de façon structurelle, c'est-à-dire qui proposent la création d'une organisation internationale fondée sur un socle juridique, ou encore qui font l'analyse d'organisations potentielles pour mieux en montrer les limites et les faiblesses. Ainsi sont exclues les propositions peu ou prou sérieuses à caractère téléologique – grande religion mondiale, langue universelle, bureaucratie à l'échelle planétaire, etc. – ou clairement farfelues, comme celle de ce Français, Ernest Sona, persuadé que la paix du monde réside

⁸ Robert I. Rotbert, *A Leadership for Peace. How Edwin Ginn Tried to Change the World*, Palo Alto, Stanford University Press, 2007, p.182.

dans l'uniformisation des vêtements⁹... Non pas que ces documents n'aient aucun intérêt historique, bien au contraire, mais leur étude semble plus appropriée dans le cadre d'une histoire de l'utopie ou de la psycho-histoire.

Sont également exclues du corpus les propositions pacifistes au sens strict¹⁰. Ainsi, cette recherche ne s'inscrit pas directement dans l'histoire des mouvements pacifistes, bien que, comme on le verra plus loin dans cette introduction, celle-ci soit utile lorsqu'il s'agit de conceptualiser et de classer les différentes formes de promotion de la paix. Les *pacifistes*, condamnant toute violence peu importe les circonstances, estiment que le seul moyen pour mettre fin à la guerre est de s'opposer à toute forme de violence. On a pu voir ce pacifisme, non-violent et anti-militariste, chez des personnalités comme Tolstoï ou Gandhi, chez les pacifistes intégraux de l'entre-deux-guerres et, au cours du siècle, dans le mouvement des objecteurs de conscience¹¹. Or, les auteurs du corpus se distinguent d'emblée de ces pacifistes dans la mesure où, faisant la promotion de la paix durable, ils ne condamnent pas l'acte de guerre. Au demeurant, ils ne font pas durant la Grande Guerre la promotion d'une paix de compromis, c'est-à-dire d'une paix prématurée qui mettrait fin à la boucherie déclenchée en 1914. Le sentiment général est que cette guerre, même si elle est terrible, ouvre les consciences et doit être menée à terme, pour le bien de la paix qui suit, l'établissement d'une paix durable étant à leurs yeux soumis à la victoire des puissances de l'Entente. Cette prise de position montre, et le vœu de réalisme affiché par ces auteurs, et la part idéologique qui se cache derrière un discours à la portée prétendument universelle.

Comme j'ai choisi de ne pas retenir les propositions strictement pacifistes

⁹ Ernest Sona, *Le problème de la paix*, Paris, s. é., 1917, 65 pages : « C'est la cupidité du luxe fomentée par la variabilité excessive de la mode [qui cause les guerres] ; celle-ci impose aux femmes des besoins de superflu, de luxe et aux hommes des nécessités d'argent d'où la course générale vers la conquête des richesses et voilà comment prennent naissance tous les impérialismes ou les besoins d'expansion économiques avec leurs soutiens, les militarismes. »

¹⁰ Roger Chickering, *Imperial Germany and a World Without War : the Peace Movement and German Society, 1892-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 14-16. Chickering souligne le fait que le terme « pacifisme », né à la fin du XIX^e siècle, s'appliquait à ceux qui, estimant la guerre mauvaise, cherchaient des moyens de l'éliminer, sans que cela fasse d'eux des gens opposés à toutes les guerres. Après le premier conflit mondial, le « pacifisme » a généralement été associé à ceux et celles qui s'opposent systématiquement à l'utilisation de la violence.

¹¹ Voir à cet effet Patrick de Villepin, « Le pacifisme intégral dans les années trente », *Relations internationales*, no. 53, printemps 1988, p. 53-67. Sur le pacifisme radical américain, consulter Scott. H. Bennett, *Radical Pacifism. The War Resisters League and Gandhian Nonviolence in America, 1915-1963*, Syracuse, Syracuse University Press, 2003, 335 pages ; Peter Brock, *Twentieth-century Pacifism*, New York, Van Nostrand Reinhold Company, 1970, 274 pages ; Richard Taylor et Nigel Young, *Campaigns for Peace : British Peace Movements in the Twentieth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1987, 308 pages.

pour me concentrer sur les auteurs qui acceptent de réfléchir à partir d'une certaine réalité, celle des conflits entre les hommes, j'ai également pris la décision de placer cette recherche hors de la dialectique socialisme/paix, c'est-à-dire de ne pas chercher à lire les propos sur la paix par la lorgnette de la bataille qu'a menée l'Internationale contre la « guerre impérialiste ». On connaît les tractations des socialistes européens au seuil de la guerre afin d'éviter l'embrasement général, et nous possédons maints récits des épisodes de Kienthal et Zimmerwald. Il n'est en outre de secret pour personne que les propos sur la paix se retrouvent majoritairement à gauche, le projet socialiste apportant avec lui la promesse d'une paix que l'on présente comme permanente. Alors que les uns prédisent la victoire du prolétariat au terme d'une guerre sociale qui ne connaîtrait pas les frontières, d'autres souhaitent au minimum l'établissement d'un nouvel ordre où régnerait la justice sociale, préalable à la seule véritable paix. Ces propos se retrouvent naturellement un peu partout dans le corpus de publications et nombre d'auteurs voient, notamment dans le règlement de la question sociale, l'une des clés d'un monde pacifique. Mais penser le problème de la paix à la lumière du socialisme, limiter donc dans une certaine mesure la paix au politique, occulte à mon avis le bouleversement général qu'induit l'événement 14-18 et les horreurs qu'il porte dans la conceptualisation de la paix durable. Ce qui m'intéresse ici n'est pas de débusquer le discours socialiste derrière celui de la paix mais bien de comprendre comment des individus de différents pays et aux parcours divers, ont envisagé l'établissement de la paix par la création d'une organisation internationale, peu importe leur allégeance.

Une des façons de marquer ma volonté de travailler sur le contenu des propositions et non sur les intentions qu'elles dissimulent peut-être, a consisté à concentrer l'analyse, pour l'essentiel, aux travaux individuels. Il existe à l'époque de nombreux groupes, tels la *League to Enforce Peace* (LEP), la *World Court League*, la *League of Nations Union* (LNU), l'Association française pour la Société des Nations (AFSDN), la *World Peace Foundation*, qui publient régulièrement des brochures ou des monographies sur l'organisation d'après-guerre. Ces groupes qui canalisent le mouvement pour la paix durable, seront nécessairement présents dans cet ouvrage. Plusieurs ont fait l'objet de travaux particuliers et ont été étudiés dans le contexte plus général du pacifisme au début du XX^e siècle. L'intérêt était donc d'examiner les réflexions de gens qui n'avaient pas nécessairement la formation et les compétences obligées pour traiter de sujets aussi complexes que ceux de la guerre et de la paix et qui choisissaient de prendre position individuellement pour la paix. Cela permettra de tirer non seulement des informations sur leur vision d'un ordre mondial mais il en ressortira également un portrait de leurs attentes quelquefois ingénues et de leurs doutes quant à l'établissement de la paix.

Finalement, les textes du corpus proviennent de citoyens des trois grandes puissances : française, britannique et américaine. Cette étude de type comparatif

témoigne de la volonté de sortir du paysage national, qui reste encore la norme pour bon nombre de travaux sur la paix. Une étude strictement nationale n'aurait pas permis de rendre compte de la réflexion commune qui émerge à cette époque.

Cette réflexion étant justement commune, on pourra me reprocher de n'avoir examiné les écrits provenant *que* de trois pays. Pourquoi pas un autre allié, comme l'Italie ? Pourquoi pas le vaincu allemand ? Ou un pays asiatique, comme le Japon ? Toutes ces avenues auraient été bien sûr riches en enseignements mais on me pardonnera, je l'espère, d'avoir opté pour une recherche plus modeste au profit de la cohérence.

Le choix de la *troïka* franco-américano-britannique n'est en effet pas fortuit, pour trois raisons. Premièrement, ces nations conduisent le jeu international, la France et la Grande-Bretagne depuis des siècles, les Etats-Unis, dans un cadre plus continental malgré l'émergence universaliste de sa puissance, depuis quelques décennies. Ainsi, elles font généralement triompher leurs intérêts et dictent leurs volontés aux plus petites nations : les valeurs qu'elles affichent prennent souvent, en conséquence, une tonalité universelle. Deuxièmement, ces trois pays sont régis par un système politique démocratique, dans la mesure de la réalité démocratique du tournant du XX^e siècle ; or, dès le début du conflit, le choc entre les pays de l'Entente et les Puissances centrales s'inscrit dans le combat pour le triomphe de la démocratie et du droit qui la soutient. Finalement, au terme de la guerre, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, cette fois-ci encore, détermineront pour une bonne part les conditions de la paix. Trois grandes puissances, trois démocraties, trois nations victorieuses.

Ces caractéristiques influent nécessairement sur la façon dont est conceptualisée la paix à venir. Cependant, je pose ici l'hypothèse que les citoyens qui réfléchissent à l'ordre mondial, si on les compare aux autorités chargées de la même tâche, adoptent spontanément une position *désintéressée*. En effet on ne peut reprocher aux Etats et à leurs représentants de défendre les intérêts nationaux : c'est leur raison d'être. Il est dans l'ordre des choses que la façon d'entrevoir la paix durable du point de vue des autorités françaises, diffère par exemple de celle des Etats-Unis, comme celle-ci sera, selon toute vraisemblance, distincte de la vision britannique. Chaque nation a sa culture propre, ses ambitions, sa population à satisfaire et c'est pourquoi, en mode de négociations – on le verra au chapitre 5 lorsque seront analysés les pourparlers de la commission de la Conférence de la paix chargée de rédiger le Pacte de la SDN –, toute décision demeure subordonnée à la préservation des intérêts nationaux.

Or, les individus, les particuliers, qui se joignent par leur plume au grand effort de redéfinition de l'ordre mondial, n'ont pas à défendre les intérêts de leur nation. Ils sont bien entendu susceptibles de le faire, consciemment ou non, mais

ils n'y sont pas tenus par leur nature ou leur fonction. D'où une série de questions centrales : les citoyens de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qui écrivent sur la paix durable et sur la réorganisation des relations internationales, adoptent-ils le même point de vue que celui défendu par leur gouvernement respectif ? Lorsqu'ils traitent de sécurité, de désarmement, de promotion de la démocratie, reprennent-ils la rhétorique patriotique qui perce lors des interventions des chefs d'Etat et des *leaders* d'opinion ? Plus important encore, quelle position ces citoyens adoptent-ils face à la souveraineté nationale, dont la préservation apparaît à la fois comme un effet naturel de la victoire – on se bat dans cette guerre pour préserver son indépendance – et comme le plus grand obstacle à l'établissement d'une paix durable ? Pour parvenir à une véritable paix, à un véritable changement des relations internationales, les auteurs prônent-ils la subordination du bien national au bien commun ?

Il n'y a rien d'étonnant à ce que des variables telles que le sentiment de sécurité d'une nation ainsi que sa culture politique déterminent en partie les représentations de la paix durable¹². Un Français qui voit depuis des mois l'ennemi sur son territoire, a toutes les chances de considérer que les sanctions strictes contre un agresseur sont infiniment plus utiles à la paix qu'une cour internationale à l'autorité strictement morale. Or, c'est pourtant ce que pourra réclamer un Américain, bien en sécurité de son côté de l'Atlantique et qui a sous les yeux l'exemple d'une Cour suprême respectée mais dont les pouvoirs, cependant, sont essentiellement moraux. De son côté un Britannique, habitué à un système politique réformiste, rejettera la vision jacobine d'un organisme international dirigeant les Etats au nom de la paix au profit d'une structure plus organique, en phase avec l'évolution de la société internationale. D'où une dernière question liée au recours régulier à l'analogie des structures nationales et internationales, et à la place des expériences nationales dans la définition d'un ordre mondial : quelle est la part de l'universel et la part du particulier, dans les propos des citoyens qui écrivent sur la paix du monde ?

III. Aperçu historiographique

De nombreux travaux ont guidé la conceptualisation, la préparation et la rédaction de ce livre. Chaque recherche originale ajoutant une pierre à l'édifice historique toujours en construction, il importe de voir dans celles des prédécesseurs à la fois des balises qui permettent de garder le cap, et des marques qu'il faut nécessairement dépasser. Il faudrait cependant remonter à l'Antiquité grecque si l'on voulait rendre compte avec exhaustivité du problème

¹² Sur ce thème, voir Charles Chatfield et Peter van den Dungen (dir.), *Peace Movements and Political Cultures*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1988, 317 pages ainsi que Chickering, *op. cit.*, p. 30-35.

de la guerre et de sa solution. Thème de philosophie, d'histoire, de sociologie, de psychologie, l'antinomie entre la récurrence de la violence entre les hommes et leur insatiable besoin de paix occupera encore les prochaines générations¹³. Trois axes ont donc été ici privilégiés. Premièrement, l'histoire du pacifisme, désormais discipline à part entière, en amont de mon sujet et de nature à en éclairer le traitement. Deuxièmement, les diverses formes de pacifisme, dont l'étude permet de mieux situer la place des écrits citoyens. Finalement, l'épisode de la création de la Société des Nations, moment unique où théorie et réalité s'entrechoquent.

Le pacifisme

L'histoire de la paix et de la mouvance pacifiste souffre d'un grand paradoxe. Voilà un sujet qui, international par définition et par l'ambition même de ses promoteurs, est demeuré confiné pendant longtemps à des études nationales. Depuis quelques années cependant, le nombre de travaux sur le pacifisme a atteint une masse critique suffisante pour qu'il soit possible de procéder à des synthèses et à des analyses comparatives, souvent dans le cadre de rencontres internationales de chercheurs¹⁴.

En ce qui concerne le mouvement pour la paix du tournant du siècle, un jalon a été posé par Verdiana Grossi, qui a abordé la paix d'un point de vue international dans une étude historique à caractère prosopographique¹⁵. Bien que les Etats-Unis soient exclus de son cadre géographique et que son étude débute en 1889 pour se terminer au moment où commence la Grande Guerre – le mouvement pour la paix qui prévoyait la fin des guerres étant alors confronté au plus grand conflit que le monde a connu –, Grossi met en lumière certaines données précieuses sur la nature du promoteur de la paix dans le cadre de la « République de la paix » qui se forme en Europe à cette époque. L'historienne a voulu, notamment, retracer l'origine sociale et professionnelle de ces individus et dénouer les mailles de leur réseau continental. On y découvre des gens éduqués, issus très majoritairement de la bourgeoisie, ayant étudié ou voyagé à l'étranger, fréquentant les cercles littéraires et scientifiques, et qui contribuent au

¹³ Cf. Françoise Barret-Ducrocq (dir.), *Imaginer la paix. Forum international Imaginer la Paix, Grand auditorium de l'UNESCO, 19 et 20 décembre 2002*, Académie universelle des cultures, Paris, Grasset, 2003, 315 pages.

¹⁴ Chatfield et van den Dungen, *op. cit.*, p. xii. Parmi les ouvrages, souvent collectifs, où la paix est envisagée sous un angle international, voir Maurice Vaïsse (dir.), *Le pacifisme en Europe des années vingt aux années cinquante*, Actes du colloque international tenu à Reims les 3-5 décembre 1992, Bruxelles, Bruylant, 1993, 455 pages ; Jacques Bariéty et Antoine Fleury (dir.), *Mouvements et initiatives de paix dans la politique internationale*, Berne, Peter Lang, 1987, 391 pages ; Peter Brock et Thomas Socknat, *Challenge to Mars. Essays on Pacifism from 1918 to 1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, 560 pages ; Katsuya Kodama et Unto Vesa (dir.), *Towards a Comparative Analysis of Peace Movements*, Aldershot, Dartmouth Publishing Company, 1990, 290 pages.

¹⁵ Verdiana Grossi, *Le pacifisme européen, 1889-1914*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 512 pages.

foisonnement de l'internationalisme, dans l'acception non socialiste du terme¹⁶. Grossi s'intéresse, sans tomber dans l'hagiographie, aux diverses personnalités qui ont animé ce mouvement (Théodore Ruysen, Norman Angell, Alfred Fried, Bertha von Suttner, Frédéric Passy, etc.). Elle décrit le rôle que se sont donné ces intellectuels qui se voyaient comme les « précurseur[s] d'un nouvel ordre international et [les] héritier[s] d'une tradition humaniste »¹⁷. Réformateurs plutôt que trouble-fête, ces derniers « préconisaient un monde où le droit se substituerait à la force, tout en n'envisageant pas de bouleversements sociaux et en condamnant les révolutions »¹⁸. Comme on le verra au chapitre 2, une partie des auteurs dont les écrits seront examinés dans ce livre, frayent dans ces mêmes eaux : cherchant des moyens d'obvier à la guerre, ce ne sont pas pour autant les pacifistes radicaux ou religieux décrits par Peter Brock¹⁹ par exemple. Il fallait pourtant de l'audace pour s'immiscer dans le monde de la guerre et de la paix, apanage d'une élite réduite composée de diplomates, de ministres et de chefs de gouvernement. Jouissant « de peu de reconnaissance au sein des milieux officiels et diplomatiques », le pacifiste « était perçu par les gouvernements comme une menace, un élément déstabilisateur et perturbateur pour la défense nationale »²⁰. L'historienne termine son étude en s'intéressant aux réactions de ces individus au moment du déclenchement de la Grande Guerre : nombreux sont ceux qui, s'étant opposés en théorie à la guerre, rejoignent les rangs des combattants ou appuient dans leurs écrits l'effort de guerre. Cette prétendue volte-face a concouru pendant longtemps à la réputation d'inconséquence des promoteurs de la paix mais, comme l'a montré Paul Laity dans une étude du mouvement pacifiste britannique au cours de la même période, c'est que l'on n'avait pas encore bien saisi les multiples facettes d'un mouvement plurivoque qui était, dans l'opinion publique, regroupé sous un seul vocable, celui de *pacifisme*²¹.

Pour pallier ces amalgames malheureux, une tâche des historiens de la paix a précisément été de relever la multiplicité des voix pacifistes. L'un des chefs de file dans ce domaine est Martin Ceadel. Dans une démarche de recherche qui s'échelonne sur plusieurs ouvrages, l'historien a décrit à peu près tous les

¹⁶ Roger Chickering, *op. cit.*, p. 7, a très bien décrit les différents acteurs du mouvement pacifiste européen en disant que leur homogénéité était « plus sociale que doctrinale ».

¹⁷ Grossi, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸ *Ibid.* p. 404.

¹⁹ Brock, *op. cit.* et *Pacifism in Europe to 1914*, Princeton, Princeton University Press, 1972, 556 pages.

²⁰ Grossi, *op. cit.*, p. 398.

²¹ Paul Laity, *The British Peace Movement, 1870-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 216-237. Sur la réaction des pacifistes français, voir Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *Au nom de la patrie : les intellectuels et la Première Guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, Éditions La Découverte, 1996, 302 pages (Coll « Textes à l'appui. Aventure intellectuelle de la France au XXe siècle »).

combats des pacifistes anglais depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Les associations et les individus militant pour la paix en Angleterre trouvent tous leur place dans l'un ou l'autre des livres du professeur d'Oxford. Non seulement Ceadel a-t-il cherché, comme plusieurs, à définir une typologie qui convienne aux multiples variantes du pacifisme, utilisable en Grande-Bretagne et ailleurs²², il s'est également penché sur la teneur idéologique du discours des pacifistes²³. Plus que des groupes de pression et des acteurs du progrès social, les associations pacifistes sont, à son avis, avant tout des véhicules idéologiques, possédant leur propre vision du monde – c'est-à-dire leur propre interprétation d'un monde en paix – et se battant pour que celle-ci triomphe. Dans son dernier ouvrage, *Semi-Detached Idealists. The British Peace Movement and International Relations*, Ceadel étudie la naissance (milieu du XIX^e siècle), l'apogée (tournant du siècle) et la « chute » (Deuxième Guerre mondiale) du mouvement pacifiste anglais. En examinant les interactions entre les parties significatives du mouvement, il dresse un portrait qui tient compte à la fois de leurs caractères idéologiques, sociaux et culturels. Il en ressort une vision plurielle de l'univers pacifiste et, en particulier, une meilleure compréhension des difficultés pour les militants provenant de pays divers, de définir des objectifs communs et de s'entendre sur les fondements de leur action. Ceadel met ainsi admirablement en lumière la relativité d'un pacifisme qui prétend à l'universel. Le fossé qui sépare, à la fin du siècle, les tenants du pacifisme anglais par rapport à ceux des autres pays européens, rend très bien compte de ces dynamiques nationales²⁴.

Du côté français, le pacifisme a eu pendant longtemps mauvaise réputation, ce qui a entaché l'étude du phénomène²⁵. Perçus comme des idéalistes plutôt inoffensifs avant la Première Guerre mondiale, les promoteurs de la paix apparaissent dès le déclenchement du conflit, au mieux comme des défaitistes, au pire comme des individus soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi. Déjà en 1914, l'essentiel des militants se retrouve à gauche. Pourtant une grande majorité décide de se rallier à l'effort de guerre et entre dans l'Union sacrée, tandis que seule une frange s'oppose à ce qu'elle considère être une guerre capitaliste et impérialiste dictée par la bourgeoisie. Cette scission affectera doublement le mouvement. D'une part, la volte-face patriotique des promoteurs de la paix soudain va-t'en-guerre tend à démontrer, comme en Grande-Bretagne

²² Ceadel, *The Defining of a Faith...*, *op. cit.*, p. 1.

²³ Ceadel, *Semi-Detached Idealists...*, *op. cit.*, p. 2.

²⁴ Laity, *op. cit.*, en particulier les chapitres 5 et 6 et Cooper, *op.cit.*

²⁵ Maurice Vaïsse, « Le passé insupportable. Les pacifismes, 1984, 1938, 1914 », *Vingtième siècle*, 1, 1984, p. 27-39 ; du même auteur, « A Certain Idea of Peace in France from 1945 to the Present Day », *French History*, 18, 3, p. 331-337 ; Jacques Fontanel, « An Underdeveloped Peace Movement: The Case of France », *Journal of Peace Research*, 23, 2, p. 175-182.

et ailleurs, la minceur du vernis anti-guerre. D'autre part, le lien étroit entre pacifisme, socialisme et, plus tard, bolchevisme, est ainsi noué et sera difficile à défaire.

Cependant, l'horreur de la Grande Guerre agit comme un véritable révélateur, au grand bénéfice des promoteurs de la paix. Toute une population, à gauche comme à droite, éprouve dans les années 20 et 30 une « horreur religieuse de la guerre », selon le mot Léon Blum²⁶. La popularité du pacifisme, relayé par les associations d'anciens combattants magistralement étudiées par Antoine Prost²⁷, est alors indéniable et la paix devient un thème de choix pour les politiques. Mais l'affaire de Munich et le régime de Vichy associeront le pacifisme à la soumission face à l'Allemagne nazie. Inconstance et gauchisme avant la guerre ; aplatissement munichois et collaboration à partir des années 30 ; inféodation au PCF après 1945 : voilà la sombre filiation d'un mouvement qui, en France, n'a pas connu la destinée de son pendant anglo-saxon²⁸. Maurice Vaïsse a sans doute raison lorsqu'il dit que l'on a, en France, le « pacifisme de sa peur »²⁹ ; ce sombre constat montre toute la difficulté de l'étudier sans parti pris.

C'est ainsi qu'à l'instar de quelques ouvrages généraux sur le sujet³⁰, le pacifisme français étudié comme tel, – c'est-à-dire sans avoir pour but de le dénoncer –, est resté jusqu'à récemment un domaine en friche de l'historiographie française³¹. L'impulsion est venue vers la fin des années 1980, en partie grâce à l'apport étranger. Le travail de Patrick de Villepin sur le pacifisme intégral³², ceux de Sandi Cooper³³ sur le pacifisme et les droits de l'Homme, l'intérêt pour Marc Sangnier et son pacifisme non pas socialiste mais chrétien³⁴, montrent que la paix en France n'est plus synonyme de défaite ou de

²⁶ Cité dans Santamaria, *op.cit.*, p. 128.

²⁷ Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, FNSP, 1977, 3 volumes.

²⁸ Sudhir Hazareesingh, « Why No Peace Movement in France ? », dans *Political Traditions in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 178-206.

²⁹ *Ibid.*, p. 27.

³⁰ Jean Dufrasne, *Le pacifisme en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 260 pages ; Marcel Merle, *Pacifisme et internationalisme*, Paris, Armand Colin, 1966, 359 pages ; Santamaria, *op.cit.*

³¹ Voir l'explication qu'en donne Norman Ingram, « L'envers de l'entre-deux-guerres en France : ou à la recherche d'un passé pacifiste », dans Vaïsse (dir.), *Le pacifisme en Europe...*, *op. cit.*, p. 17-42.

³² De Villepin, *loc.cit.*

³³ Sandi Cooper, « Pacifism in France, 1889-1914 : International Peace as a Human Right », *French Historical Studies*, 17, 2, automne 1991, p. 359-386. Voir également « Pacifism, Feminism and Fascism in Inter-War France », *The International History Review*, XIX, 1997, p. 103-14. Cooper avait déjà réédité des textes de D'Estournelles de Constant, de Frédéric Passy, d'Émile Bourgeois sur la paix dans *Voices of French Pacifism*, New York et London, Garland Publishing, 1973, 277 pages.

³⁴ Olivier Prat, « Marc Sangnier et la paix à la chambre "bleu horizon", 1919-1924 », dans

socialo-bolchevisme. Mais c'est sans doute Norman Ingram qui a produit l'ouvrage le plus stimulant sur le pacifisme français de la première moitié du XX^e siècle³⁵. La distinction qu'il opère entre ce qu'il appelle le « pacifisme ancien style » composé, comme l'a montré Grossi, de bourgeois éduqués à prétention humaniste qui cherchent à instaurer la paix par le droit³⁶, et une tendance plus radicale, « nouveau style », qui naît dans l'entre-deux-guerres en réponse à l'échec de la formule plus modérée, est particulièrement éclairante. Ingram, dans la tradition de Ceadel, s'intéresse également à la nature du pacifisme français, qu'il décrit comme un mouvement essentiellement politique, en opposition au pacifisme « éthique » caractéristique de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. On aurait donc, si l'on suit Ceadel et Ingram, différentes visions de la paix, variables entre les individus mais également entre les nations. Le caractère plurivoque de la mouvance pacifiste, là encore exprimé, appelle une typologie idoine.

L'effort de typologie

Nombreux sont ceux qui ont voulu, par souci de clarté, élaborer une typologie adaptée aux différents visages du pacifisme. Si Max Scheler a défini jusqu'à huit variantes³⁷, Raymond Aron³⁸, Roger Chickering³⁹, Norman Ingram⁴⁰, pour leur part, ont voulu éviter la dispersion en ne conservant que

Claude Carlier et Georges-Henri Soutou (dir.), *1918-1925. Comment faire la paix ? Actes du colloque international organisé à Vincennes les 26 et 27 novembre 1999*, Paris, Economica, 2001, p. 53-79 ; « L'Europe, la paix, Victor Hugo, Marc Sangnier et maintenant ? Colloque franco-allemand organisé par la ville de Besançon, 1er mars 2002 », *Documents. Revue des questions allemandes*, 57^e année, novembre 2002 ; Peter Farrugia, « French Religious Opposition to War, 1919-1939: The Contribution of Henri Roser and Marc Sangnier », *French History*, 6, 3, septembre 1992, p. 279-302. Il existe également depuis peu un Institut Marc Sangnier (www.galbette.com/sangnier/).

³⁵ Norman Ingram, *The Politics of Dissent. Pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991, 366 pages.

³⁶ Une partie de l'analyse d'Ingram porte sur l'association La paix par le droit, fondée en 1866, et qui en vient à incarner l'approche gradualiste d'« ancien style ».

³⁷ Max Scheler, *L'idée de la paix et le pacifisme*, Paris, Aubier, 1953, p. 78-96. Les huit formes de pacifisme qu'il décrit sont les suivantes : individuel, chrétien ou d'inspiration religieuse, économique, juridique ou de droit, socialiste ou communiste, impérialiste, de la grande bourgeoisie et cosmopolite. Scheler distingue également entre le pacifisme de conviction et ce qu'il appelle « l'idéologie d'intérêt », c'est-à-dire un pacifisme instrumentalisé, la paix éventuelle étant subordonnée au triomphe d'une idéologie donnée.

³⁸ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 690-722. Aron, après avoir résumé la typologie de Scheler, propose deux catégories : ceux qui s'opposent à la guerre « sans théorie des causes de la guerre ni doctrine des moyens de paix » ; et ceux qui fondent « sur une théorie des guerres une action, pacifique ou belliqueuse, en vue de la paix perpétuelle » (p. 693).

³⁹ Chickering, *op. cit.*, p. 14-25.

⁴⁰ Voir l'introduction de Ingram, *op. cit.*, et aussi, du même auteur, « Pacifisme ancien style, ou le pacifisme de l'association de la paix par le droit », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 30, janvier-mars 1993, p. 2-5. L'intérêt de la distinction entre pacifisme « ancien

deux types généraux qui, au final cependant, recourent ceux de Scheler. Dans cet ensemble deux typologies, celle de Chickering et celle de Ceadel, sont apparues comme les plus représentatives des promoteurs de la paix analysés dans la présente étude.

Chickering a défini sa typologie du pacifisme dans un ouvrage consacré au mouvement pour la paix en Allemagne entre 1892 et 1914. L'historien a opté pour une définition simple, où se côtoient prise de position et action : le pacifisme est une doctrine postulant que la guerre est répréhensible et qu'il faut, dès lors, trouver des moyens d'empêcher son déclenchement ou de la rendre inutile⁴¹. La tentation est grande, par contre, de préciser le moyen d'action ou la méthode, et de parler, à l'instar d'un Scheler, d'un pacifisme juridique, économique, socialiste, humanitaire, politique, etc. Mais cette précision, selon Chickering, pose trois problèmes. Le premier est qu'elle pousse à la surenchère : on en vient à avoir autant de pacifismes que de pacifistes, tout le monde ayant une bonne raison de s'opposer à la guerre. Le deuxième est que l'on détaille le pacifisme en une multitude de combats apparemment distincts, alors que le pacifisme implique généralement une solution globale à la guerre, qui peut être à la fois humanitaire et économique, politique et juridique, etc. Finalement, une telle précision ignore les conditions sociales, culturelles et politiques au travers desquelles s'est développé ce courant⁴². Chickering tranche par conséquent pour une typologie tenant compte uniquement de l'orientation sociale et politique et non de la méthode, d'où sa distinction entre un pacifisme *utopique* et un pacifisme *idéologique*. Les adeptes du premier croient que la guerre est intrinsèquement liée à un ordre politique et social corrompu, sans réforme possible. Les solutions qu'ils préconisent sont dès lors limitées : isolement, sectarisme (dans le cas du pacifisme religieux ou intégral), révolution (dans le cas du socialisme). Les pacifistes idéologiques, quant à eux, rejettent la guerre parce qu'elle pose une menace à un ordre social et politique perçu comme fondamentalement bon. Ce pacifisme reste donc résolument ancré dans la société : il s'agit pour ses tenants de trouver un moyen de mettre fin à la guerre sans pour autant détruire l'ordre existant. C'est ce type de pacifisme qui domine au tournant du XX^e siècle : les auteurs étudiés dans cet ouvrage en sont les tenants.

Ceadel, de son côté, a débuté son exercice de classification du pacifisme par une distinction désormais courante dans le monde anglo-saxon, malgré sa

style » et « nouveau style » est qu'elle se fonde non pas sur une analyse théorique mais bien historique du pacifisme français, en tenant compte de l'évolution des conditions particulières dans lesquelles se trouve la France de la seconde moitié du XIX^e siècle à la Deuxième Guerre mondiale.

⁴¹ Chickering, *op. cit.*, p. 16.

⁴² *Ibid.*, p. 18.

médiocre euphonie et la confusion possible entre les termes, celle entre le pacifisme et le *pacifisme*⁴³. Il sépare ainsi les deux grandes tendances du mouvement pour la paix : la première estimant que la guerre est toujours mauvaise, la seconde affirmant qu'elle peut, par moments, s'avérer nécessaire et, par conséquent, juste. Ceadel distingue ensuite trois tendances à l'intérieur de la mouvance *pacifiste* :

- a) l'internationalisme. Postulant qu'il existe des intérêts communs entre les nations, l'internationaliste croit que l'harmonie entre elles peut se consolider par la coopération (économique et culturelle) et, si ces mesures s'avèrent inefficaces, par des actions positives afin de réduire la souveraineté nationale au profit d'institutions fédérales ou confédérales.
- b) le socialisme mondial : cette vision minoritaire – en Grande-Bretagne du moins – affirme que la guerre est causée par le capitalisme et l'impérialisme et qu'il faut, pour en venir à bout, instaurer le socialisme. A plus court terme, une résistance des travailleurs contre la guerre, comme il en a été question avant 1914, peut prendre la forme d'une grève générale contre toute action belliqueuse.
- c) moyen terme : développé surtout par les radicaux edwardiens et victoriens⁴⁴, cette mouvance tente de réconcilier les deux tendances socialiste et libérale : la guerre est en partie économique mais elle est aussi l'œuvre des nationalistes (*jingoists*⁴⁵), des marchands d'armes, des diplomates, des grands financiers, etc.

Ainsi le *pacifisme* conjugue-t-il optimisme et pessimisme : optimisme, dans la mesure où ses tenants ne font pas que s'opposer à la guerre mais proposent des solutions censées la rendre moins probable ; pessimisme, dans la mesure où, lors de crises, le conflit armé demeure une option valable – ce qui, du reste, leur accorde un certain soutien populaire qu'ils ne parviendraient pas à obtenir autrement. C'est la raison pour laquelle, affirme Ceadel, cette tendance du mouvement pour la paix a été si populaire durant l'entre-deux-guerres : adoptant une démarche à la fois volontaire et réaliste, les *pacifistes* ont parlé un langage qui rejoignait une opinion publique traditionnellement modérée.

Norman Ingram a souligné dans *The Politics of Dissent* que la typologie de

⁴³ Ceadel, *Pacifism in Britain...*, *op. cit.*, p. 3-8. Bien que l'usage du terme « pacifisme » soit antérieur Ceadel précise que la contraction « pacifisme » a finalement triomphé dans le langage courant. Il emprunte cette expression à A. J. P. Taylor, qui l'a utilisé dans *The Trouble Makers : Dissent over Foreign Policy, 1792-1939 : the Ford Lectures, Delivered in the University of Oxford in Hilary Term, 1956*, London, Hamish Hamilton, 1957, 207 pages. Chickering, *op. cit.*, p. 15, a lui aussi utilisé cette expression dès 1975.

⁴⁴ Voir Laity, *op. cit.*

⁴⁵ Sur ce sujet, *ibid*, p. 70-72.

Ceadel, bien que fort utile conceptuellement, demeure toutefois liée au contexte britannique. Il reproche également à Ceadel d'avoir accordé une trop grande importance à la dimension religieuse, fort présente en Grande-Bretagne, pour que sa typologie puisse s'appliquer à d'autres nations, notamment la France et l'Allemagne ; en outre, il critique le caractère abstrait de la typologie, qui ne tient pas compte de l'évolution historique⁴⁶. Toutes ces critiques sont fondées. Ceadel a cependant tenté d'élargir sa réflexion sur les caractéristiques du pacifisme, premièrement dans *Thinking about Peace and War* (1987) puis dans *Semi-Detached Idealists* (2000), en faisant intervenir cette fois deux variables, le degré de sécurité et la pénétration des valeurs libérales (dans l'acception anglo-saxonne). Les exposant de façon matricielle, Ceadel avance que des fluctuations dans l'une ou l'autre des deux variables produisent des idéologies diverses et, par conséquent, des visions différentes de ce qui pourrait apporter la paix. Militarisme dans le cas d'une insécurité aiguë conjuguée à une absence de culture libérale (ce serait le cas de l'Allemagne impériale puis nazie) ; *défencisme*⁴⁷ (qui s'appliquerait davantage à la France) lorsque qu'une insécurité modérée côtoie une culture politique conservatrice ; pacifisme ou *pacifisme*, advenant une sécurité et une culture libérale modérées (Grande-Bretagne)⁴⁸ ; « esprit de croisade » lorsque sécurité et culture libérale vont de pair⁴⁹ (Grande-Bretagne mais surtout Etats-Unis). A chaque nation, donc, sa vision d'un monde en paix. Comme je le montrerai au chapitre 3, mes propres conclusions obtenues à la suite de l'analyse du corpus de publications brouillent les frontières un peu trop tranchées qu'a définies Ceadel : le parti pris théorique et l'emprise typologique l'ont conduit à négliger l'ampleur du discours sur la paix et la démocratie, qui ne se limite pas aux pays anglo-saxons. Toujours est-il que son effort de catégorisation de la mouvance pacifiste met en lumière les facteurs qui influent sur l'idéal apparemment universel qu'est la recherche de la paix.

On a reproché aux pacifistes de tout acabit de changer de *credo* selon la conjoncture ; on accusa de légèreté ceux qui, un instant, s'opposent à la guerre puis, l'instant d'après, l'appuient. Mais il faut comprendre ici que le *pacifiste* ou le *pacifiste idéologique* (que j'appellerai plus généralement, dans ce livre, le « promoteur de la paix ») a la prétention d'être au pacifiste ce que le réaliste est à l'idéaliste. Autrement dit, son cheminement est le résultat d'un double calcul : il préfère, d'une part, prendre position au cas par cas et ne pas s'enliser dans un discours jusqu'au-boutiste qui, à un moment ou à un autre, n'aura plus prise sur la réalité ; il choisit, d'autre part, de s'en tenir à des propositions qui apparaîtront

⁴⁶ Ingram, *op. cit.*, p. 8 et sq.

⁴⁷ Ceadel, *Thinking about Peace and War*, *op. cit.*, chapitres 5 et 8. Le *défencisme* condamne l'agression d'un État sur un autre mais réfute également le désarmement au nom de la défense du territoire.

⁴⁸ *Ibid.*, chapitres 6-7 et 8.

⁴⁹ *Ibid.*, chapitres 4 et 8.

aux autorités politiques comme les plus modérées, et donc, les plus susceptibles d'influencer à terme la prise de décision. Que cette stratégie soit bonne ou non n'est d'aucune importance ici. L'important est de prendre conscience, en combinant les propos de Ceadel et ceux de Chickering, que le *promoteur de la paix*, à la fois optimiste et pessimiste, se perçoit en outre comme étant à la fois progressiste et conservateur⁵⁰ : cette prédilection pour la voie médiane est leur signe le plus caractéristique.

En somme, l'attention dans ce livre sera portée sur les citoyens qui *participent* et non qui *s'opposent* au mouvement de renouvellement des relations internationales. Pour parvenir à la paix durable, leur but n'est pas de changer la nature humaine, à l'instar des apôtres d'une religion universelle ou d'une utopie communautaire : les auteurs qui forment le corpus d'analyse cherchent simplement à créer des conditions telles que la guerre pourra être évitée le plus longtemps possible. La Société des Nations leur apparaît alors comme l'outil par excellence.

La création de la Société des Nations

L'histoire de la SDN a suivi la courbe de l'historiographie des relations internationales : après une longue phase initiale consacrée à relater et analyser les faits diplomatiques – avec, en particulier, une attention portée aux succès et surtout, aux échecs de l'organisation internationale – les historiens ont commencé peu à peu à s'intéresser aux facteurs moins tangibles – aux forces profondes chères à Pierre Renouvin⁵¹ – qui ont contribué à son établissement. Comme pour l'histoire de la paix et du pacifisme, il existe un plus grand nombre d'études sur la formation de la SDN du point de vue britannique et américain que du côté français ; une disproportion qui s'explique en bonne partie par le fait que l'organisation internationale est principalement une création anglo-américaine.

Les premiers documents sur la formation de l'organisation internationale remontent à l'entre-deux-guerres. La publication, en 1928, de *The Drafting of the Covenant* de David Hunter Miller, l'un des membres du secrétariat de la délégation américaine à la Conférence de la paix, composé non seulement des comptes rendus officiels de la Commission de la SDN mais aussi des notes prises par les différentes délégations et des schémas préalables d'organisation internationale, a marqué un premier pas dans la recherche⁵². Quatre années plus

⁵⁰ Chickering, *op. cit.*, p. 33.

⁵¹ Voir la première partie de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1966.

⁵² David Hunter Miller, *The Drafting of the Covenant*, New York, G. P. Putnam's sons, 1928, 2 volumes. Parallèlement, sont publiées les carnets de note de différents acteurs à la Conférence : David Hunter Miller, *My diary at the Conference of Paris: With Documents*, New York, Printed for the author by the Appeal printing company, 1924, 21 volumes ; James Shotwell, *At the Paris Peace*

tard, la sortie d'un recueil de la correspondance de Theodore Marburg, l'un des acteurs influents de la promotion de l'organisation internationale aux Etats-Unis, a montré pour la première fois les efforts des groupes de pressions et de personnalités diverses pour faire avancer la cause de la SDN en Amérique et en Europe⁵³. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Alfred Zimmern a quant à lui décrit le développement chronologique de l'idée de la SDN en associant les déclarations officielles et les projets non officiels de réorganisation du monde⁵⁴.

Plus récemment, les travaux des historiens ont porté sur les négociations politiques à la veille et durant la Conférence de la paix. L'idée de la SDN n'étant pas nécessairement bien accueillie partout, il a fallu non seulement convaincre les plus récalcitrants de son bien-fondé mais également conjuguer les efforts, de part et d'autre de l'Atlantique, pour parvenir à une vision commune de l'organisation internationale⁵⁵. Du côté britannique, soulignons les travaux éclairants de George Egerton⁵⁶ sur les tractations du cabinet de Lloyd George pour former une SDN à l'avantage de la Grande-Bretagne, ainsi que les recherches portant sur les groupes et les associations militant, vers la fin de la guerre, pour son établissement⁵⁷. Aux Etats-Unis, la recherche est tournée vers

Conference, New York, Macmillan, 1937, 444 pages ; Edward House, et Charles Seymour (dir.), *Ce qui se passa réellement à Paris en 1918-1919*, Paris, Payot, 1923, 346 pages ; Charles Seymour, (dir.), *Papiers intimes du colonel House*, Paris, Payot, 1931, 4 volumes (le quatrième porte sur la conférence de 1919).

⁵³ Theodore Marburg et John H. Latané (dir.), *The Development of the League of Nations Idea ; Documents and Correspondence of Theodore Marburg*, New York, Macmillan, 1932, 2 volumes.

⁵⁴ Alfred Eckhard Zimmern, *The League of Nations and the Rule of Law, 1918-1935*, London, Macmillan and co., 1945, 542 pages.

⁵⁵ George Egerton, « Ideology and Diplomacy : Wilsonism and the League of Nations in Anglo-American Relations, 1918-1920 », dans Brian McKercher (dir.), *Anglo-American Relations in the 1920s*, London, MacMillan, 1991, p. 17-54 ; Peter Raffo, « The Anglo-American Preliminary Negotiations for a League of Nations », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, 4, 1974, p. 153-176.

⁵⁶ La thèse de doctorat de George Egerton, soutenue en 1970, a donné lieu à de nombreuses publications : « The Lloyd George Government and the Creation of the League of Nations », *The American Historical Review*, LXXIX, 1974, p. 419-444 ; *Great Britain and the Creation of the League of Nations, Strategy, Politics and International Organisation, 1914-1919*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1978, 273 pages ; « Conservative Internationalism : British Approaches to International Organization and the Creation of the League of Nations », *Diplomacy & Statecraft*, 5 (1), 1994, p. 1-20 ; voir également son excellent article sur le caractère idéologique de la création de la SDN : « Collective Security as Political Myth: Liberal Internationalism and the League of Nations in Politics and History », *International History Review*, 5(4), 1983, p. 496-524.

⁵⁷ Voir Ceadel, *Pacifism in Britain...*, *op. cit.* ; Marvin Swartz, *The Union of Democratic Control in British Politics During the First World War*, Oxford, Oxford University Press, 1971, 267 pages ; Donald S. Birn, *The League of Nations Union, 1918-1945*, Oxford, Clarendon Press, New York, Oxford University Press, 1981, 269 pages ; Martin David Dubin,

l'action de Woodrow Wilson pour convaincre la population américaine et les milieux politiques de la nécessité de rejoindre la SDN⁵⁸. En France, seule une thèse de doctorat a examiné la création de la SDN du point de vue français et il est dommage qu'elle n'ait donné lieu qu'à un article⁵⁹, compte tenu de l'intérêt qu'il y a à étudier les travaux de la Commission interministérielle d'études sur la Société des Nations. Présidée par la figure de proue de la SDN en France, Léon Bourgeois, la commission a une tâche délicate. Fermement convaincus de la nécessité de fonder l'organisation internationale, ses membres cherchent par tous les moyens à lui donner la force suffisante pour qu'elle procure à la France la sécurité dont elle a besoin, tout en étant conscients qu'une SDN-puissance sera promptement rejetée par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. La situation paradoxale dans laquelle se trouve cette commission reflète tout à fait l'ambivalence française en ce qui a trait à la SDN.

Ma recherche entend jeter un pont entre les diverses voies de cet ensemble historiographique. Force est de constater, premièrement, que les travaux sur le pacifisme et l'idée de paix, pour leur plus grande part, se terminent en 1914 ou débutent en 1919. Or, si le mot « paix » devient tabou ou suspect pour les autorités en guerre, cela ne veut pas dire que l'espérance qu'il porte s'évanouisse, au contraire. Plus qu'en 1850, encore plus qu'en 1900, on aspire à la paix. Certes le propos que tiennent ses promoteurs reprend en partie celui qui avait cours avant 1914 mais le contexte, on le comprend, change radicalement. La guerre introduit un sentiment d'urgence qui affecte la teneur du discours sur la paix, à plus forte raison lorsque, vers la fin du conflit, le projet d'une organisation internationale prend forme. D'autre part, après 1919, le temps n'est plus à la conceptualisation, à la réflexion mais bien à la réalité du nouvel ordre

« Toward the Concept of Collective Security: The Bryce Group's "Proposals for the Avoidance of War", 1914-1917 », *International Organization*, 1970, 24 (2), p. 288-318.

⁵⁸ L'ouvrage de Thomas Knock est incontournable : *To End all Wars: Woodrow Wilson and the Quest for a New World Order*, New York, Oxford University Press, 1992, 381 pages. Voir aussi Lloyd E. Ambrosius, *Woodrow Wilson and the American Diplomatic Tradition: the Treaty Fight in Perspective*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1987, 323 pages, ainsi que John Milton Cooper, *Breaking the Heart of the World. Woodrow Wilson and the Fight for the League of Nations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 454 pages. Ralph Stone, de son côté, s'est penché sur les *Irreconcilables*, les sénateurs américains opposés à la ratification au traité de Versailles et, en conséquence, à l'entrée des Etats-Unis dans la SDN : *The Irreconcilables: The Fight Against the League of Nations*, Lexington, University Press of Kentucky, 1970, 208 pages. Consulter également Kuehl, *Seeking World Order...*, *op. cit.*, et, sur la préparation américaine à la conférence de la paix, Lawrence Gelfant, *The Inquiry. American Preparations for Peace, 1917-1919*, New Haven, Yale University Press, 1963, 387 pages.

⁵⁹ Scott Blair, *La France et le Pacte de la Société des Nations. Le rôle du Gouvernement français dans l'élaboration du Pacte de la Société des Nations, 1914-1919*, Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 1991, 647 pages ; « Les origines en France de la SDN. La commission interministérielle d'études pour la Société des Nations, 1917-1919 », *Relations internationales*, no. 75, automne 1993, p. 277-292.

international, et aux immenses déceptions qui l'accompagnent. En somme, 14-18 est un moment unique pour les promoteurs de la paix : contexte difficile, espoirs immenses, urgence d'agir, nécessité de demeurer ancré dans la réalité si l'on veut parvenir à une véritable paix. Deuxièmement, le point de vue officiel de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis concernant la réorganisation du monde en vue de la création de la SDN est maintenant chose connue, de même que l'histoire de plusieurs des groupes qui ont milité en sa faveur, même si dans ce domaine du travail reste à accomplir⁶⁰. En outre, comme je l'ai indiqué, les historiens ont désenclavé l'étude d'un pacifisme auparavant limité au cadre national. En revanche, le point de vue des citoyens, étudié comme tel, c'est-à-dire comme un discours de non-élus qui participent à la chose publique internationale, reste à faire. Les noms des plus célèbres d'entre eux⁶¹ reviennent régulièrement dans les ouvrages déjà cités. Quelque deux cents autres n'ont pas ce privilège. Il va sans dire que les auteurs français, dans ce lot, sont particulièrement négligés : si les noms d'Edgard Milhaud ou d'Hubert Bourgin apparaissent ci et là dans l'historiographie, c'est surtout grâce aux relations qu'ils entretiennent avec Albert Thomas⁶², et non pour leurs réflexions concernant l'organisation de la Société des Nations.

Les travaux de ces individus ont été peu analysés, notamment parce qu'ils n'ont laissé que peu de traces dans les archives diplomatiques, dont l'étude a monopolisé jusqu'à présent la recherche. Mais cette omission historiographique ne s'explique pas uniquement par la relative carence d'archives. Elle s'explique aussi par le peu de cas que l'on a traditionnellement fait des interventions non officielles en histoire des relations internationales. En effet, dans un univers dominé par les grands acteurs internationaux et les tractations diplomatiques, quel peut être l'intérêt d'étudier ces ingénues manifestations populaires puisqu'elles n'ont eu aucun effet apparent sur la politique internationale durant l'entre-deux-guerres ? Pourtant, qui peut nier que la paix est devenue le leitmotiv des populations européennes durant la même période ? On s'entend

⁶⁰ Des associations comme la *League of Free Nations Association*, la *League of Nations Society* sont couramment citées dans les ouvrages sur le pacifisme durant et après la guerre, mais aucune étude spécifique ne leur est consacrée. Le dernier ouvrage sur la *League to Enforce Peace* remonte, quant à lui, à 1944 : Ruhl J. Bartlett, *The League to Enforce Peace*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1944, 252 pages. Jean-Michel Guieu a récemment produit une brillante thèse de doctorat dans laquelle est étudié le rôle des associations françaises militant pour la SDN durant l'entre-deux-guerres : Jean-Michel Guieu, *Les apôtres français de « l'esprit de Genève »*. *Les militants pour la Société des Nations dans la première moitié du XXe siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2004, 646 pages.

⁶¹ Par exemple H. G. Wells, G. Lowes Dickinson, Gilbert Murray, Nicholas Murray Butler, Hamilton Holt, Norman Angell, George Louis Beer, Charles Roden Buxton, David Jayne Hill, J. A. Hobson, etc.

⁶² Voir Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre, 1900-1938*, Paris. Seuil, 1993, 354 pages, et Bertus W. Schaper, *Albert Thomas, trente ans de réformisme social*, Paris, Presses universitaires de France, 1959, 381 pages.

aujourd'hui pour considérer que les mouvements pacifistes, longtemps négligés pour cette même raison, sont intéressants par eux-mêmes : leur valeur historique ne dépend pas de la caution des milieux politiques ou diplomatiques qui ont toujours cherché à les marginaliser puisqu'ils ont systématiquement questionné l'ordre officiel. Cela s'applique également aux textes et aux publications étudiés dans ce livre, qui manifestent le désir des citoyens de participer à la résolution du plus grand des problèmes politiques. Cependant, leur intérêt n'est pas qu'ils secondent ou complètent le récit politique : il réside dans le fait que ces documents qui parlent de paix, d'organisation internationale et d'ordre mondial expriment à la fois l'universel et des visions du monde particulières, des intérêts nationaux déguisés, des craintes et des espérances, et un sentiment d'urgence que l'on ne retrouve qu'à de rares moments dans l'histoire.

Ce livre est divisé en cinq chapitres. Le premier porte sur le développement historique de l'idée de paix durable. Diverses propositions d'ordre international élaborées avant la Première Guerre mondiale y sont décrites, en particulier celles auxquelles les auteurs du corpus se réfèrent le plus souvent pour légitimer leurs propres propositions. Il sera ensuite question du choc causé par le déclenchement de la guerre et de la difficulté, pour les auteurs contemporains, de parler de la paix dans ce contexte bien particulier.

Le portrait-type de l'auteur de notre corpus est tracé au deuxième chapitre, grâce à un examen du profil professionnel des auteurs et à trois exemples des liens de sociabilité qu'ils tissent entre eux. L'appartenance à des groupes et à des associations étant un moyen privilégié pour échanger les idées, j'examine ensuite le rôle qu'ont joué ces groupements au cours de la guerre dans la promotion d'un nouvel ordre mondial. La dernière partie du chapitre vise à caractériser la dynamique qui s'instaure entre hommes politiques, qui parlent de plus en plus, au fur et à mesure de la guerre, de la paix durable, ces interventions stimulant les promoteurs de la paix dans leur réflexion et les rassurant quant aux perspectives de création d'une organisation internationale.

Le troisième chapitre cherche à déterminer s'il existe une vue transnationale de la paix, à partir de quatre thèmes souvent abordés dans les textes sur la paix durable (utilisation de la force, respect de la souveraineté, désarmement, promotion de la démocratie). Une première partie porte sur les conditions préalables et les obstacles qu'entrevoient les auteurs à l'établissement d'une organisation internationale et d'un monde pacifié. S'il existe bien une unité de vue au-delà des clivages nationaux, l'examen des prises de position montre, en deuxième lieu, que les auteurs sont, par moments, en réelle opposition avec les idées défendues par les autorités politiques.

Le quatrième chapitre vise à décrypter les diverses formes d'organisation internationale envisagées par les auteurs du corpus. En effet, d'un système simple s'apparentant à une alliance de guerre perpétuée en temps de paix jusqu'à

l'apologie d'un gouvernement mondial, ces derniers ont développé de multiples schémas d'organisation, jusqu'à rédiger de volumineuses constitutions destinées à régir tous les aspects de la vie internationale. Une plus grande attention sera portée aux ébauches – forcément plus populaires – de SDN et à ses caractéristiques (structure, fonctionnement, procédures de vote, etc.).

Le projet d'une organisation internationale assurant la paix durable entre les peuples se matérialise en 1919. Le dernier chapitre, sorte de retour à la réalité des relations internationales, est l'occasion de revisiter l'épisode des tractations politiques menant à la création de la SDN, en particulier les travaux de la commission chargée de son élaboration, en portant une attention précise au traitement par les hommes politiques des aspects qui semblaient aux auteurs du corpus essentiels à l'établissement de la paix. Le décalage est net entre les désirs exprimés par les auteurs du corpus et la réalité crue des négociations politiques.

Tout au long de ce livre seront présentés, analysés, confrontés, les propos sur la paix durable de quelque deux cents auteurs. Dans cette accumulation d'idées, de réflexions, de propositions, on croira par moments que les auteurs se répondent les uns aux autres, approuvant certaines suggestions, voyant dans d'autres des écueils à contourner. Mais rarement les auteurs répondent-ils effectivement aux propos tenus par un autre. La dynamique ainsi constituée est la conséquence de l'approche thématique que j'ai choisie pour rendre compte de leurs écrits ; j'espère qu'elle montrera au mieux le bouillonnement intellectuel que la Grande Guerre a initié au sujet de la paix durable.